



 $\begin{array}{lll} \hbox{E-mail} & : \underline{sia\text{-qualite@aviation-civile.gouv.fr}} \\ \hbox{Internet} & : \underline{www.sia.aviation\text{-civile.gouv.fr}} \\ \end{array}$

SUP AIP 038/24

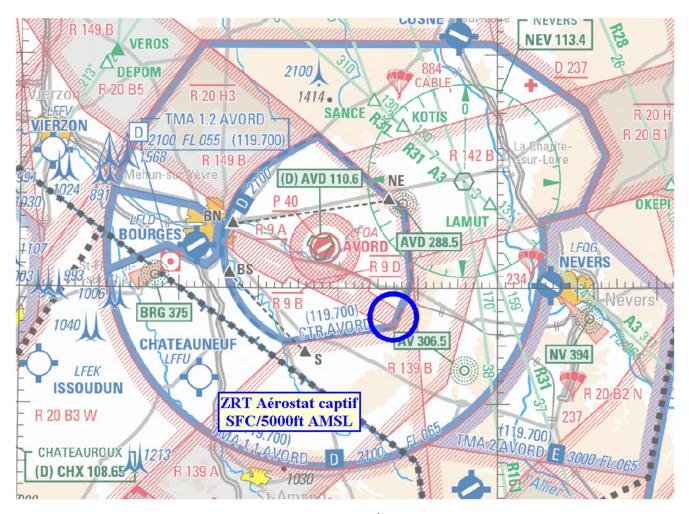
Date de publication: 07 MAR 2024

Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) à Feez (18) pour le déploiement d'un aérostat

captif

En vigueur : Du 18 mars 2024 au 16 avril 2025

Lieu: FIR: Paris LFFF - AD: Avord LFOA



Extrait carte 1/1 000 000 SIA - Édition 1 - 2023

ACTIVITÉ	
Déploiement d'un aérostat captif balisé.	

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
Activable H24 par NOTAM avec un préavis minimum de 24 heures.

Page 1/2 © SIA

SUP AIP N° 038/24 Date de publication : 07 MAR 2024

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

AVORD APP: 119.700 MHz
PARIS INFO: 126.100 MHz
PARIS ACC: 125.450 MHz
NEVERS INFO: 120.605 MHz

Directeur des vols : Numéro de téléphone inscrit dans NOTAM d'activation

Chef de quart COFAS: 33(0)1 82 41 38 32

GESTIONNAIRE

Directeur des vols Escadron 92.532 (et demandeur du NOTAM d'activation).

STATUT

Zone réglementée temporaire (ZRT) qui se substitue aux portions des espaces aériens avec lesquelles elle interfère.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAM/CAG: Contournement obligatoire pendant l'activité réelle.

SERVICES RENDUS

Information de vol et alerte.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

Limites latérales

Cercle de 2 NM de rayon centré sur PSN : 46°57'28" N - 002°46'58" E

Limites verticales

SFC/5000 FT AMSL

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Caractéristiques aérostat :

- balisage diurne : fanions rouges implantés sur le câble et feux à éclats placés sous l'aérostat.
- balisage nocturne : feux à éclats placés sous l'aérostat et projecteur au point d'ancrage.

ORGANISME A CONTACTER

Directeur des vols Escadron 92.532 : Tél publié dans NOTAM d'activation.

Escadron 92.532 Avord : Tél : 33(0)2 45 41 47 12 / PNIA : 862 702 4713.

Page 2/2 FR